

Un programme / pour la Nièvre

Favoriser l'investissement créateur de richesses et d'emplois

- Utiliser les atouts naturels du territoire pour développer et promouvoir le tourisme (qui ne représente que 5% du PIB départemental)
- Accroître l'aide aux communes pour leurs projets d'équipement à travers la Dotation Cantonale d'Équipement dont le montant sera majoré pour la première fois depuis 10 ans
- Entretenir et rénover les collèges
- Poursuivre le développement du haut et très haut débit dans le numérique
- Promouvoir le circuit de Nevers-Magny-Cours pour que les millions d'euros dépensés pour le maintenir au standard de la F1 aient enfin des retombées sur le territoire en lien avec un centre économique attractif sur le site
- Rénover et entretenir les bâtiments publics, les ponts (près de 800), les murs de soutènement
- Valoriser les investissements déjà réalisés le long du Canal Latéral à la Loire
- Soutenir le commerce local et l'artisanat par le développement des circuits courts et la valorisation des productions nivernaises

Infrastructures routières : une planification sérieuse

- Améliorer le réseau routier départemental (taux de renouvellement actuel de 30 ans) en le rénovant et en y consacrant un budget plus important
- Achever rapidement la 2 X 2 voies pour rejoindre, enfin, l'Allier
- Reconsidérer l'entrée sud de Nevers et les accès au stade du Pré Fleuri
- Revenir aux 90 km/heure sur les routes départementales lorsque cela est possible, à l'instar de l'Allier et de la Côte d'Or

Stabiliser et réduire les dépenses de fonctionnement

- Une priorité car trop de dépenses, c'est trop d'impôts, trop de dettes
- En réduisant le coût lié à la prise en charge des «migrants mineurs non accompagnés» en leur refusant un contrat jeune majeur normalement et légalement destiné aux enfants placés de la Nièvre
- En limitant les investissements pharaoniques dont la portée économique n'a pas été étudiée telle que la cité muséale de Chateau-Chinon (15 millions d'euros)
- En réduisant drastiquement les intermédiaires pour l'allocation des aides aux ménages dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique pour moitié employées à la bureaucratie
- En diminuant le personnel pléthorique affecté à la communication du cabinet du président du Conseil Départemental
- En cessant d'augmenter la masse salariale alors que la population nivernaise diminue, compte tenu de la mauvaise gestion du Département (près de 10.000 habitants en moins en six ans)

Protéger notre environnement

La Nièvre dispose d'un environnement de grande qualité. Nous veillerons :

- à préserver la qualité de l'eau
- à entretenir les 360 ha de forêt dont le Département est propriétaire par une exploitation raisonnée et durable
- à limiter l'implantation d'éoliennes qui perturbent la faune, bétonnent nos campagnes, détruisent nos paysages

Maintenir un haut niveau de services publics

- Par le maintien de l'aide aux personnes âgées
- Par le maintien de l'aide aux personnes porteuses d'un handicap
- Par le maintien de l'aide à l'insertion par le travail
- Par le renforcement de la sécurité de nos concitoyens
- Par la lutte déterminée contre la fraude sociale

Bloquer la hausse des impôts - Maîtriser la dette

- Aujourd'hui, les impôts locaux départementaux continuent d'augmenter du fait de l'augmentation des bases d'imposition. Nous proposons, dès 2022, de baisser le taux de la Taxe Foncière Bâtie et celui des Droits de Mutation
- Actuellement, le Conseil Départemental de la Nièvre a une dette très élevée. Elle était de 120 millions en 2005, 216 millions € en 2014, 225 millions € aujourd'hui. Il est urgent de la diminuer!

VOS CANDIDATS

Carole
BOIRIN
LR
Conseillère
Départementale
(2015 - 2021)
Conseillère
municipale de
Nevers (2008-2014)

Avocat





Pierre
BISSCHOP
Divers Droite
Agriculteur
Saincaize-Meauce
Conseiller
Départemental
(2019 - 2021)

Chloé
BLANCHECOTTE
Divers Droite
Étudiante en
Droit



Remplaçante



Michel GUYON

LR

Retraité

Remplaçant

Union LR - Divers Droite